

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2026

---

EXPÉRIMENTATION POUR L'INSTAURATION D'UN ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION À  
L'ALIMENTATION À L'ÉCOLE - (N° 2091)

Rejeté

N° AC35

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Bourouaha et M. Maillot

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, après le mot :

« scolaires »

insérer le mot :

« publics ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à restreindre l'expérimentation à l'alimentation aux établissements scolaires publics volontaires.